

La Surintendance des valeurs mobilières et des assurances est chargée de la surveillance du commerce de l'assurance. Les compagnies d'assurances arrivent au deuxième rang des plus importants investisseurs au pays après les caisses de retraite. En décembre 1993, leurs investissements atteignaient 3,34 milliards de dollars US. La majeure partie des investissements est consacrée aux instruments à revenu fixe.

Comme le gouvernement chilien prévoit une croissance économique continue au Chili d'ici la fin des années 1990, les entreprises d'assurance, à l'instar des autres services financiers, connaîtront sans doute une augmentation de leurs revenus d'exploitation. En outre, si le projet de loi concernant les compagnies d'assurance est adopté, ce secteur pourra investir dans un plus grand nombre d'instruments financiers, faire preuve d'un plus grand opportunisme en ce qui concerne la couverture des risques, et améliorer ses méthodes d'exploitation dans les domaines de l'intermédiation financière et de la vente d'assurance. L'expansion des services d'assurance au Chili pourrait ouvrir de nouveaux débouchés aux sociétés canadiennes spécialisées en ce domaine.

LES SERVICES DE SANTÉ

Depuis 1981, le système de santé chilien se compose de deux entités différentes, où coexistent des institutions privées et publiques, mais offrant également des services à deux clientèles différentes. Toute personne qui souscrit à un régime de sécurité sociale bénéficie automatiquement du régime de santé publique (FONASA). Plusieurs années de négligence, conjuguées à l'austérité budgétaire, ont laissé les hôpitaux publics dans un piètre état. Le secteur de santé privé (ISAPRE) a réduit ses frais administratifs et abaissé les prix de ses régimes, mais le système de soins médicaux est surtout accessible au tiers le plus riche de la population, un segment important de la collectivité devant se contenter des soins offerts par le système FONASA, administré par l'État. Étant donné que le revenu par habitant ne cesse de s'élever (3 000 \$US en 1993), ISAPRE envisage d'offrir des régimes moins coûteux auxquels pourraient souscrire les personnes à faible et moyen revenus.

L'amélioration des services de santé publique est l'une des priorités du gouvernement. En fait, pendant la période 1991-1993, les dépenses publiques au chapitre des soins de santé sont passées de 86 000 millions de pesos chiliens à plus de 180 000 millions de pesos (valeur nominale), une augmentation de près de 110 % (comparativement à une augmentation de 58 % de la totalité des dépenses publiques pendant cette même période). La Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement envisagent de participer à des projets dans ce domaine. Compte tenu de l'expertise de calibre international que possède le Canada dans le secteur de la mise sur pied et de la prestation de services de soins de santé, il existe au Chili d'importants débouchés pour les sociétés canadiennes désireuses de participer à l'évolution de ce secteur.